

Monsieur LABORIE André
2 rue de la forge
31650 Saint ORENS

Saint ORENS le 13 décembre 1999.

Monsieur MALET Frank
Avoués Associés près la cour d'Appel
1 bis, Rue des POTIERS
31000 TOULOUSE.

Monsieur,

Suite au courrier du 17 mars 1998, je me permets de vous demander de qu'elle façon le déroulement de cette affaire a été fait.

Je pense, lors de notre dernier entretien sur cette affaire dans votre bureau, vous avoir remis les documents justifiant les sommes qui ont été versées lors de mes remboursements mensuels pendant la période non contentieuse a la COMMERZBANK.

J'ai reçu ces derniers jours, après une demande que j' ai formulée, a la COMMERZBANK, le montant des sommes qui seraient du par les époux LABORIE.

Je ne suis surtout pas d'accord de ces montants frauduleux encore une fois.

Je ne pense pas que la prise en considération du jugement qui nous a été favorable, soit intervenu dans cette affaire.

Veillez trouver le montant réclamé de 326.268,51 DM(soit 1.092.999,50 francs / cours 3,35).

La COMMERZBANK, a été débouté de la totalité des intérêts, replaçant les partie dans l'état qu'elles étaient de leur position avant la conclusion du contrat.

Les dépens étant, a la charge, de la COMMERZBANK.

Les époux LABORIE ont perçu devant le notaire, Jean – Claude PARES pour le déblocage du capital emprunté, seulement la somme de 590.000 francs, (le DM était à 3,40) ci joint justificatif.

Les sommes qui ont été versées a, la COMMERZBANK, comprenant capital et intérêt ont été établies suivant le décompte effectué par les relevés de compte remis par la dite banque, (COMMERZBANK).

Les sommes payées a, la COMMERZBANK sont :

La somme de deux cent quatre vingt quatre mille six cent quatre vingt quinze francs, trente neuf centimes.

Somme de 284.695,39 francs a été remboursée.

Ci joint tableau.

La somme perçue : 590.000 francs (–) la somme remboursée :284.695,39 francs.

Somme restant due au 13 décembre 1999 : 305.304,61 francs soit (DM a 3,40 = 89.795,94 DM)

Nous sommes loin de la somme qu'ils annoncent.

C'est la raison pour laquelle je vous demande d'intervenir de toute urgence, afin qu'un plan comptable soit bien arrêté, de façon que je puisse déposer un nouveau plan de surendettement sur des dettes bien précises.

Monsieur MALET, je vous joins à ma demande copie de l'arrêt rendu, copie des sommes perçues par les époux LABORIE devant Monsieur Jean Claude PARES notaire, décompte des sommes versées a la COMMERZBANK au vu de leur décompte ainsi que leur dernier courrier du 01 /12/1999.

Dans l'attente que vous interveniez dans ce dossier qui nous a été favorable, veuillez croire a tous mes remerciements dans les affaires je vous ai confié.

Je vous prie de croire maître MALET Frank a toute ma considération.

Monsieur LABORIE.